



Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières

Pour raison de compétence, cette annexe sera transmise au service de consommation et des affaires vétérinaires.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR

- ☐ Commerce d'animaux
☐ Exhibition d'animaux ou publicité au moyen d'animaux

Marquer d'une croix la rubrique qui convient

Demande d'autorisation : art. 46 de l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux - OPA, formulaire A

1. Désignation et siège social du commerce d'animaux ou du responsable de l'exhibition d'animaux :
 Nom et adresse complète :
 Numéro de téléphone (professionnel) :
2. Lieu de détention des animaux, s'il est différent de celui indiqué en point 1 (succursale, stations de quarantaine, lieu d'exhibition, etc.) :

3. Nom, adresse privée et profession du responsable du commerce ou de l'exhibition :

4. Genre et volume des affaires (assortiment, élevage ou revente, nombre approximatif d'animaux commercialisés annuellement) ou
 Description précise de l'exhibition ou publicité au moyen d'animaux (signalement des animaux, nombre, espèce, âge, sexe, provenance des animaux)

5. Dimensions, structure et aménagement des locaux intérieurs et / ou extérieurs, dimensions des enclos (joindre éventuellement un plan)

6. Effectif et formation du personnel chargé des soins aux animaux, nombre de gardiens avec certificat de capacité :

7. Autres indications (date d'ouverture du commerce d'animaux, durée de l'exposition temporaire avec ou sans vente d'animaux, date de l'exhibition) :

8. Possédez-vous une assurance responsabilité civile englobant le risque inhérent à la détention d'animaux ?
 Police n° :
 Validité de l'assurance :
 Montant assuré :
9. Le soussigné atteste avoir pris connaissance des prescriptions de la législation sur la protection des animaux régissant la détention et le commerce d'animaux (c. f. point 4)
 Lieu et date : Signature :

A remplir par le service chargé de délivrer les autorisations & sceau et signature

Demande concernant l'autorisation n° :

Sceau et signature :